

Cote du document: EB 2019/128/INF.3
Date: 5 novembre 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Taux d'intérêt et commissions de service du FI DA applicables au quatrième trimestre 2019

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Advit Nath
Directeur et Contrôleur
Division de la comptabilité et du contrôle
téléphone: +39 06 5459 2829
courriel: a.nath@ifad.org

David Hartcher
Responsable principal des finances
téléphone: +39 06 5459 2133
courriel: d.hartcher@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-huitième session
Rome, 10-12 décembre 2019

Pour: Information

Taux d'intérêt et commissions de service du FIDA applicables au quatrième trimestre 2019

1. Le présent document d'information contient les taux d'intérêts et les commissions de service du FIDA applicables quatrième trimestre 2019.
2. Tous les calculs de taux d'intérêt ont été réalisés avec six décimales et arrondis à la deuxième décimale.

Taux d'intérêt et commissions de service du FIDA applicables au quatrième trimestre 2019

I. Contexte

1. En 1994, le Conseil d'administration a décidé que les taux d'intérêt des prêts consentis par le Fonds à des conditions ordinaires seraient alignés sur les taux d'intérêt variables fixés par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD).
2. Cette décision a été confirmée par le Conseil d'administration en 2009 (EB 2009/98/R.14), dans le dernier examen de la tarification des prêts, mené en 2018 (EB 2018/125/R.45/Rev.1), et par le Conseil des gouverneurs en 2019 (GC 42/L.7).
3. Pour se mettre davantage en conformité avec la BIRD, le Conseil a décidé que, à partir de 2019, le FIDA adopterait une fréquence trimestrielle pour fixer ses taux d'intérêt et ses commissions de service. Une fois approuvés par la direction du FIDA, ces taux et commissions sont publiés sur le site web du FIDA, ce qui permet aux emprunteurs et autres parties prenantes clés du FIDA d'en prendre connaissance rapidement et en toute transparence.
4. De plus, la direction informera le Conseil d'administration des taux et commissions dans un document d'information transmis à chaque session.

II. Résumé

5. Les taux d'intérêt du FIDA pour les prêts consentis à des conditions autres que favorables ont légèrement baissé entre le troisième et le quatrième trimestre de 2019, compte tenu de la baisse des taux LIBOR/EURIBOR à six mois. Ces derniers demeurent négatifs pour l'euro et le yen japonais.
 6. Du troisième au quatrième trimestre 2019, les taux d'intérêt et les commissions de service des prêts concessionnels pour les prêts libellés en dollars des États-Unis (USD) ont légèrement augmenté, tandis que, pour ceux libellés en droits de tirage spéciaux (DTS) et en euros (EUR), les taux d'intérêt et les commissions de service sont restés constants ou ont légèrement baissé.
- A. Prêts consentis à des conditions ordinaires et intermédiaires**
7. Les taux d'intérêt appliqués par le FIDA à ses prêts consentis à des conditions ordinaires sont calculés par rapport à un taux de référence variable – le LIBOR/EURIBOR à six mois, majoré d'une marge qui est soit variable soit fixe sur la durée du prêt.
 8. Les prêts du FIDA accordés à des conditions intermédiaires ont un taux d'intérêt équivalant à 50% du taux d'intérêt des prêts du FIDA consentis à des conditions ordinaires¹.
LIBOR/EURIBOR
 9. Le tableau 1 présente les taux LIBOR/EURIBOR pour le quatrième trimestre 2019 par monnaie de libellé des prêts ainsi que la variation par rapport au troisième trimestre 2019.

¹ Depuis septembre 2012, le FIDA ne propose plus de prêts à des conditions intermédiaires.

Tableau 1
LIBOR/EURIBOR*
(en pourcentage)

<i>Monnaie</i>	<i>DTS</i>	<i>EUR</i>	<i>USD</i>
4 ^e trimestre 2019			
3 ^e trimestre 2019	1,24	0,00	2,06
Variation entre le 3 ^e et 4 ^e trimestre	1,29	0,00	2,22
	(0,05)	0,00	(0,16)

* Un taux plancher de 0% s'applique aux taux LIBOR/EURIBOR en cas de taux d'intérêt négatifs.

Marge du FIDA²

10. Pour les prêts à des conditions ordinaires approuvés jusqu'au 1er janvier 2019, le FIDA applique, en sus des taux LIBOR/EURIBOR:
- la marge variable de la BIRD pour les prêts assortis d'une échéance moyenne de 18 à 20 ans.
11. Pour les prêts à des conditions ordinaires approuvés après le 1er janvier 2019, le FIDA applique, en sus des taux LIBOR/EURIBOR:
- la marge de la BIRD qui reflète l'échéance moyenne de remboursement et la monnaie de libellé du prêt;
 - une marge variable ou fixe, au choix de l'emprunteur;
 - un ajustement sur la marge variable ou fixe, en fonction de la catégorie de revenu dans laquelle le pays emprunteur est classé³.
12. Les tableaux 2 et 3 présentent le taux des marges variables et fixes de la BIRD, par monnaie de libellé des prêts et échéance moyenne de remboursement, pour le quatrième trimestre 2019.

Tableau 2
Marge variable: par monnaie de libellé et échéance moyenne de remboursement, quatrième trimestre 2019⁴
(en pourcentage)

<i>Monnaie</i>	<i>Échéance moyenne</i>					
	<i>Huit ans et moins</i>	<i>De plus de 8 ans à 10 ans</i>	<i>De plus de 10 ans à 12 ans</i>	<i>De plus de 12 ans à 15 ans</i>	<i>De plus de 15 ans à 18 ans</i>	<i>De plus de 18 ans à 20 ans</i>
DTS	0,49	0,59	0,69	0,79	0,89	0,99
USD	0,49	0,59	0,69	0,79	0,89	0,99
EUR	0,49	0,59	0,69	0,79	0,89	0,99

Tableau 3
Marge fixe: par monnaie de libellé et échéance moyenne de remboursement, quatrième trimestre 2019
(en pourcentage)

<i>Monnaie</i>	<i>Échéance moyenne</i>					
	<i>Huit ans et moins</i>	<i>De plus de 8 ans à 10 ans</i>	<i>De plus de 10 ans à 12 ans</i>	<i>De plus de 12 ans à 15 ans</i>	<i>De plus de 15 ans à 18 ans</i>	<i>De plus de 18 ans à 20 ans</i>
DTS	0,56	0,76	0,86	1,01	1,21	1,31
USD	0,65	0,85	0,95	1,10	1,30	1,40
EUR	0,50	0,70	0,80	0,95	1,15	1,25

² Source des données: informations publiées sur le site web de la BIRD le premier jour ouvrable du trimestre de révision du taux considéré.

³ L'ajustement appliqué à la marge de la BIRD en fonction de la catégorie de revenu du pays est limité à la hausse de la prime d'échéance adoptée par la BIRD appliquée depuis le 1er juillet 2018.

⁴ Hors hausse de la prime d'échéance adoptée par la BIRD et appliquée depuis le 1er juillet 2018.

13. Le tableau 4 présente les ajustements supplémentaires pratiqués sur la marge variable ou fixe de la BIRD en fonction de la catégorie de revenu de l'emprunteur.

Tableau 4

Délai de remboursement moyen applicable au quatrième trimestre 2019 en fonction de la catégorie de revenu des pays³
(en pourcentage)

Catégorie de revenu des pays	Échéance moyenne						Note
	Huit ans et moins	De plus de 8 ans à 10 ans	De plus de 10 ans à 12 ans	De plus de 12 ans à 15 ans	De plus de 15 ans à 18 ans	De plus de 18 ans à 20 ans	
Groupe A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Exemption
Groupe B	0,00	0,00	0,05	0,10	0,15	0,20	Réduit
Groupe C	0,00	0,00	0,10	0,20	0,30	0,40	Standard
Groupe D	0,05	0,05	0,20	0,35	0,50	0,65	Majoration

14. Deux exemples de calcul des taux d'intérêt du FIDA pour un prêt hypothétique consenti à des conditions ordinaires sont présentés à la page 5.

B. Prêts à des conditions mixtes

15. Pour les prêts à des conditions mixtes approuvés jusqu'au 15 février 2019, les taux d'intérêt et commissions de service se montaient à 2,00% pour les prêts libellés en droits de tirages spéciaux, en euros et en dollars des États-Unis, pour le quatrième trimestre 2019.
16. Pour ceux approuvés après le 15 février 2019, les taux d'intérêt et commissions de service des prêts libellés en droits de tirages spéciaux restaient fixés à 2,00%; toutefois, compte tenu des différences de taux d'intérêt notionnel entre la monnaie concernée et les droits de tirages spéciaux, les taux d'intérêt et commissions de service ont été ajustés chaque trimestre pour les prêts libellés en euros et en dollars des États-Unis (tableau 5).
17. Le tableau 5 présente les taux d'intérêt et commissions de service applicables, par monnaie de libellé, pour les prêts à des conditions mixtes approuvés après le 15 février 2019.

Tableau 5

Taux d'intérêt et commissions de service pour les prêts accordés à des conditions mixtes et approuvés après le 15 février 2019*
(en pourcentage)

Monnaie	DTS	EUR	USD
4 ^e trimestre 2019			
3 ^e trimestre 2019	2,00	1,00	2,94
Variation entre le 3 ^e et 4 ^e trimestre	2,00	1,21	2,89
	0,00	(0,21)	0,05

* Source des données: informations publiées sur le site web de l'Association internationale de développement le premier jour ouvrable du trimestre de révision du taux considéré.

C. Prêts à des conditions particulièrement favorables

18. Pour les prêts accordés à des conditions particulièrement favorables et approuvés jusqu'au 15 février 2019, la commission de service est restée constante au quatrième trimestre, à 0,75%, pour les prêts libellés en droits de tirages spéciaux, en euros et en dollars des États-Unis.
19. Pour ceux approuvés après le 15 février 2019, la commission de service des prêts libellés en droits de tirages spéciaux est restée fixée à 0,75%; toutefois, compte tenu des différences de taux d'intérêt notionnel entre la monnaie concernée et les droits de tirages spéciaux, les commissions de service ont été ajustées chaque trimestre pour les prêts libellés en euros et en dollars des États-Unis (tableau 6).

20. Le tableau 6 présente, par monnaie de libellé, la commission de service applicable aux prêts à des conditions particulièrement favorables approuvés après le 15 février 2019.

Tableau 6

Commission de service applicable aux prêts à des conditions particulièrement favorables approuvés après le 15 février 2019*

(en pourcentage)

<i>Monnaie</i>	<i>DTS</i>	<i>EUR*</i>	<i>USD*</i>
4 ^e trimestre 2019			
3 ^e trimestre 2019	0,75	0,75	1,54
Variation entre le 3 ^e et 4 ^e trimestre	0,75	0,75	1,46
	0,00	0,00	0,08

* Source des données: informations publiées sur le site web de l'Association internationale de développement le premier jour ouvrable du trimestre de révision du taux considéré.

D. Exemple de calcul du taux d'intérêt du FIDA au quatrième trimestre 2019 pour les prêts accordés à des conditions ordinaires

21. Pour les prêts accordés à des conditions ordinaires, approuvés jusqu'au 1^{er} janvier 2019:

Exemple 1

- Prêt: 2 000 000 USD
- Durée: 18 ans
- Différé d'amortissement: 3 ans

	LIBOR/EURIBOR par monnaie de libellé du prêt	Marge variable de la BIRD par monnaie de libellé du prêt et échéance moyenne de remboursement	Ajustement de la prime d'échéance applicable en fonction de la catégorie de revenu des pays, par monnaie de libellé et échéance moyenne
	USD	18-20 ans	Pays C
Composante du taux d'intérêt	2,06%	0,99%	s.o.
Référence	Tableau 1	Tableau 2	s.o.
Le taux d'intérêt de référence du FIDA est de 3,05% (2,06% + 0,99%).			

* Hors hausse de la prime d'échéance adoptée par la BIRD et appliquée depuis le 1^{er} juillet 2018.

22. Pour les prêts accordés à des conditions ordinaires, approuvés après le 1^{er} janvier 2019:

Exemple 2

- Prêt: 2 000 000 USD
- Durée: 18 ans
- Différé d'amortissement: 3 ans
- Durée moyenne du remboursement: 10,75 ans
- Prime d'échéance moyenne (variable/fixe) choisie par l'emprunteur
- Catégorie de revenu du pays: C

	LIBOR/EURIBOR par monnaie de libellé du prêt	Marge variable de la BIRD par monnaie de libellé du prêt et échéance moyenne de remboursement	Ajustement de la prime d'échéance applicable en fonction de la catégorie de revenu des pays, par monnaie de libellé et échéance moyenne
	USD	10,75 ans	Catégorie C
Marge variable			
Composante du taux d'intérêt	2,06%	0,69%	0,10%
Référence	Tableau 1	Tableau 2	Tableau 4
Le taux d'intérêt de référence du FIDA est de 2,85% (2,06% + 0,69% + 0,10%)			
Marge fixe			
Composante du taux d'intérêt	2,06%	0,95%	0,10%
Référence	Tableau 1	Tableau 3	Tableau 4
Le taux d'intérêt de référence du FIDA est de 3,11% (2,06% + 0,95% + 0,10%)			

* Hors hausse de la prime d'échéance adoptée par la BIRD et appliquée depuis le 1^{er} juillet 2018.